

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME SEPTIÈME

---

1888

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888

ESSAI DE DÉTERMINATION D'ÉPOQUE ET D'ORIGINE  
D'UN FREIN DE CHEVAL  
TROUVÉ A FRANCIN, PRÈS DE MONTMEILLAN, EN 1872

PAR M. LE D<sup>r</sup> CHARVET

J'emprunte à M. Vallier, de Grenoble, numismate des plus renommés, la description du lieu en question.

Pour qui connaît le pittoresque plateau de Francin, qui relie la vallée de Grenoble à Chambéry à la vallée supérieure de l'Isère, et de l'Italie par le Mont-Cenis, nul doute que dans l'antiquité comme de nos jours, il n'ait été habité par d'opulentes habitations : la vue splendide dont on jouit, l'abondance des eaux, la fertilité du territoire et l'importance topographique ont dû, dès les temps les plus reculés, inviter les riches propriétaires de la contrée à y bâtir des villas, et dans la belle saison à en faire leur séjour d'agrément. Ne devait-on pas, en effet, déjà, à cette époque, apprécier ce point de rencontre des grandes voies de communication entre Rome et la province de Cularo et Valence, et le reste de la Gaule par Vienne et Lyon ? Aussi les découvertes qu'on y a faites à diverses époques justifient notre assertion.

M. le baron Joachim Decoux, propriétaire audit lieu, fit, en 1882, dans sa propriété, une découverte de monnaies assez considérable et de débris antiques, parmi lesquels un frein de cheval. C'est un bridon ou mors brisé en fer de 13 centimètres de large, dont voici le fac-similé très exact (pl. I, fig. 1), formé de deux canons et de deux anneaux en forme de cœur, dont la pointe a été aplatie pour donner place à l'extrémité de la têtère de la bride et la partie renflée du cœur à la partie inférieure. Un appendice en forme de surface triangulaire allongée et percée d'un trou occupe cette partie renflée et donne passage à une tige de fer de la grosseur d'un porte-plume à écrire, et terminé à chaque extrémité par un petit anneau qui, au centre de l'embouchure, reçoit l'anneau du côté opposé pour faire charnière ou brisure et former les

deux canons, et en dehors, porter soit un anneau soit un crochet particulier pour adopter les rênes.

Sur ces deux tiges sont enfilées de chaque côté et systématiquement quatre olives en fer de 1 centimètre de diamètre, qui sont mobiles sur cet axe, et adoucissent l'appui sur les gencives, à part cependant la seconde, en comptant de dehors, qui fait exception, étant carrée absolument comme un écrou, tournant aussi sur son axe, mais offrant quatre aspérités angulaires aux gencives ou barres de la mâchoire inférieure, car c'est en ce point que doit être de chaque côté le point de contact, comme appui, et il est évident qu'à la moindre traction en arrière du cavalier sur les rênes, le cheval devait éprouver un douloureux avertissement.

Ce frein, trouvé en 1872 et offert gracieusement par M. le baron Decoux au musée départemental de Chambéry, était jusqu'à ce jour resté à déterminer. J'en avais fait exécuter exactement un fac-similé, et mes recherches, comme celles d'autres personnes, avaient été vaines pour le classer. Ce n'est que ces temps derniers que, grâce à un ami, j'ai pu savoir d'où provenaient ses similaires dont il ne serait qu'une copie beaucoup plus récente et bien moins artistement exécutée, probablement par un artiste de la région où il a été retiré de terre.

Il m'a été rapporté d'Italie une douzaine de photographies représentant des freins de chevaux, toutes plus précieuses pour moi les unes que les autres, et qu'on peut diviser en trois catégories :

La première (pl. I, fig. 2), entrant dans la bouche du cheval; la seconde extérieure (pl. I, fig. 3, 4), dans le genre des caveçons, faisant office de muscrolle comme dans le harnachement des chevaux attelés aux *curricoli* en Italie; et la troisième (pl. I, fig. 5), tenant des deux précédentes catégories, ayant des canons pour l'embouchure, puis une gourmette en forme d'un cercle rigide, portant sur l'os du nez du cheval comme un caveçon antérieur, et non plus comme une gourmette sur la mâchoire postérieure, à en juger par plusieurs de nos photographies.

Nous attachant pour aujourd'hui à la comparaison du mors de Francin avec ceux d'Italie, nous en avons surtout deux qui lui sont

semblables, à part que les anneaux latéraux faisant fonction de porte-têtières et de barrette ont une autre forme (pl. I, fig. 6, 7), et qu'entre chacune des olives enfilées sur leur tige de fer, l'on y a intercalé une rondelle dentée, comme une molette d'éperon émoussée, ce qui rendait encore le frein plus douloureux que celui de Francin.

Quant aux deux anneaux pour y fixer les rênes, comme sur le mors de Francin, ils ont été remplacés sur ceux d'Italie par un crochet formé d'un premier anneau entrant dans l'anneau ménagé à cet effet à l'extrémité extérieure d'un canon de chaque côté, et d'un anneau élipsoïde se terminant par une extrémité formant une petite tête ou renflement (pl. I, fig. 7), et pour ainsi dire fermé, pour laisser entrer avec peine l'extrémité des rênes percées d'un trou, la boucle n'étant pas encore connue à cette époque, usage qui, d'ureste, revient à la mode, sous les auspices d'un brevet d'invention.

Nous avons, dans ces diverses photographies, trois spécimens d'anneaux-barrettes que l'on a pu à l'époque varier encore probablement par d'autres modèles (pl. I, fig. 1, 2, 5, 6, 7).

Ces photographies représentent des freins visibles au musée de Naples, trouvés à Pompéi, encroûtés de cendres et de boue, datant du jour de leur ensevelissement le 29 août, de l'an 79 de notre ère. Nous avons donc une date précise pour affirmer qu'en Italie, à cette époque, ces divers freins étaient déjà en usage.

Pour mon compte, je suis persuadé que celui de Chambéry n'est qu'une imitation grossière de ceux de Pompéi et non d'une provenance directe, car, dans ce cas, il aurait eu une ressemblance plus parfaite dans toutes ses parties constituantes.

Cet objet ayant été retiré seul de la terre, complètement isolé de tout autre, ou de débris contemporains pour lui assigner une date précise, aurait probablement trois cents ans de moins que les italiens, et serait contemporain de l'époque mérovingienne qui, de son côté, imita les divers modèles à olives tournantes et les bridons de cette période. Cette pièce aurait donc approximativement quinze cents ans, pendant que ceux de Pompéi en auraient mille huit cents.